

**COMPTE-RENDU JOURNEE DES DOCTORANTS ART-DEV**  
**TABLE RONDE AUTOUR DES CONCEPTS LIES AUX TERRITOIRES II**

5 novembre 2009

Salle Camproux – Université Paul Valéry Montpellier III

**Organisation du séminaire :** Sabrina Marchandise et Alessandra Scroccaro

**Membres du laboratoire présents :** Marine Abranschi, Alix Audurier-Cros, Catherine Bernie-Boissard, Pascal Chevalier, Marc Dedeire, Lucile Medina, Jacques Marzin

**Doctorants présents :** Karima Boudedja, Caroline Caplan, Benjamin Chavardes, Nicolas Granier, Karim Kadir, Rym Kellou, Henri Loua, Claire Magaud, Maréme Niang, Alain Prat de Riu, Lamia Sahi, Roza Tchoukaleyska

Les sessions de table ronde sur le territoire sont nées à partir de nos réflexions sur nos positionnements théoriques. Ce concept polysémique et « fourre-tout » est mobilisé et discuté par les sciences sociales, c'est-à-dire dans différentes disciplines et à l'intérieur de ces disciplines à travers différentes approches et différentes écoles. Le territoire est pluriel et offre aujourd'hui de nouvelles formes de recomposition.

Au mois d'avril passé, Claire a ouvert le débat sur l'existence d'une territorialité périurbaine et son devenir, en interrogeant la notion de représentation ; Clément a abordé le concept de territoire sur deux registres: d'abord en tant que agencement spatial, puis comme signifiant d'une manière d'habiter. Karima a posé la question si l'ancrage territorial des acteurs de la microfinance permet l'émergence d'un développement local dans les territoires ruraux défavorisés des pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie). Enfin Alain a parlé de la station thermale non seulement en tant qu'espace, mais également et essentiellement en tant que territoire dans la mesure où cet espace est défini par des enjeux et des intentionnalités diverses, pour valoriser et spécifier des ressources qui le qualifieront pour le rendre plus attractif.

La deuxième session essaie de répondre à la nécessité de se positionner en tant que doctorants par rapport à la bibliographie abondante sur le concept de territoire qui mobilise des approches diverses est primordiale. Il s'agit pour chacun de repartir de ses propres objectifs et d'identifier ce qui est déjà compris et ce qu'il faut démontrer et donc utiliser la bibliographie pour faire cohérence entre l'objet et les hypothèses et l'obligation d'aller au-delà des références bibliographiques franco-françaises pour s'ouvrir à la bibliographie anglo-saxonne. Il s'avère important d'aller vers une « low-theorization », afin qu'on ne construise pas un bloc théorique rigide, mais au contraire flexible et surtout cohérent.

**« Visions anglophones sur le territoire » - Roza Tchoukaleyska, PhD student, University of Sheffield, UK**

La présentation se centre sur les termes géographiques et leur mode d'emploi en littérature académique anglophone. La réflexion est le produit d'une discussion entre doctorantes sur les traductions parfois délicates entre anglais et français, et la difficulté de s'exprimer en langue étrangère. Quatre entrées des problématiques territoriales urbaines ont pu être abordées. Tout d'abord, "*public space*" (Don Mitchell) fait la relation entre l'espace social, l'espace institutionnel et l'espace économique. La notion de *civic citizenship* renforce l'idée que si on est dans l'espace public alors on est citoyen de la ville. Ensuite, "*spaces of exclusion*" (David Sibley) explicite les espaces de l'exclusion : un espace où quelqu'un n'a pas le droit d'être inclu préfigure l'exclusion économique, politique et culturelle. Puis "*cultures of consumption and gentrification*" (Sharon Zukin) définit des espaces de consommation de multiculturalisme par la mise en scène de la ville, la

vente d'une image, exemple du quartier Chinatown à New York. Enfin, "*re-imagining public space*" (Norman Klein) fait référence aux moyens de rendre intéressant un lieu pour les touristes. Le travail de recherche est centré sur le déplacement du marché dans le quartier Figuerolles du Plan Cabanes à la place Salengro par l'analyse des impacts liés aux pratiques et représentations des habitants et consommateurs.

**« Territoire et espace urbain : une question de durabilité » - Karim Kadir, thèse dirigée par Catherine Bernie-Boissard, financement bourse Cifre**

Les problématiques urbaines se sont intégrées de plus en plus au sein des politiques en faveur du développement durable, en attestent les programmes consacrés aux questions urbaines lancés à l'échelle européenne, nationale, ou même par les collectivités territoriales.

Un intérêt national particulier pour ces questions est affiché à travers le projet de loi Grenelle de l'environnement, et les travaux récents de « la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social » (rapport dit *Stiglitz*),...

Cependant plusieurs difficultés demeurent, surtout quand il convient de se tourner vers les personnes directement concernées, que ce soit au titre de citoyens, d'habitants, d'élus, d'usagers de services ou de techniciens. Il leur appartient de s'exprimer à partir de leurs expériences singulières, ce qui est le cas pour l'étude du concept de la qualité de vie qui doit tenir compte aussi de la diversité des lieux de vie (des territoires).

Pour aborder une telle notion, on s'interroge sur sa définition, est-elle mesurable, comment et sur quelle échelle territoriale ? Différents indicateurs sont exposés et remis en cause, notamment le PIB et l'indice de bien-être humain de l'OCDE. Différentes approches sont possibles : approche subjective, objective ou alternative qui objective la subjectivité des acteurs.

## **DISCUSSIONS**

Le terme « territoire », polysémique, est à clarifier selon différentes entrées possibles : le territoire géré et administré (réflexion à partir de l'institutionnel : comment le territoire s'est construit, comment il est reconnu, administré et géré) ; la dimension culturelle et sociale ; l'étude des comportements et des usages (à rapprocher de la sociologie des comportements par l'analyse de l'appropriation, de l'occupation des lieux, la prise de pouvoir et les conflits) ; le rapport espace privé/espace public (en fonction des barrières physiques ou de représentations, les codes sociaux empêchant de pratiquer certains espaces). Selon les échelles et les problématiques, le contenu et les angles d'entrée du territoire varient. Ainsi l'espace public est un élément constitutif du territoire mais n'est pas le territoire.

Il semble que poser la question de la qualité de vie selon des indicateurs regarde plus vers le passé que vers l'avenir, il s'agirait plutôt de montrer la complexité de la réalité. Il serait alors pertinent de s'intéresser sur ce qui fait la différence des qualités de vie entre les lieux (par exemple entre Nîmes et Alès) et donc de mettre en avant l'importance du différentiel (pourquoi c'est mieux ici que là-bas ?). Le différentiel permet d'exprimer la manière dont les habitants ressentent la complémentarité. D'autre part, il est nécessaire de rendre compte des héritages et des construits sociaux. Par exemple l'habitat pavillonnaire est perçu en France comme relevant de la qualité de vie alors qu'il constitue un modèle urbain à l'inverse de la ville durable par l'étalement et la consommation d'espaces et d'énergie. Finalement, ce sont moins les indices que la forme d'expression des liens qui doivent être privilégiés : le rapport au groupe et le rapport à la nature (quand il y a satisfaction du lien avec la nature, la demande d'habitats pavillonnaires avec jardins diminue). Il faut alors sortir du discours de la superdensification et de l'étalement.

**« L'impact des PME sur le développement territorial et régional dans les pays du sud. Etude de cas de trois pays: Algérie, Maroc et Tunisie » - Rhim Kellou", thèse dirigée par Zineddine Khelifaoui**

Les politiques visant à promouvoir l'entrepreneuriat et les PME ont aussi une dimension locale importante. Aujourd'hui, les autorités locales, soucieuses d'accélérer le développement se préoccupent presque toutes à œuvrer pour une hausse des taux de création d'entreprises. Les nouvelles entreprises agroalimentaires peuvent comporter un certain nombre d'avantages qui contribuent au développement local, dont la progression de l'emploi et des revenus, l'accroissement de l'offre de biens et services destinés aux consommateurs ainsi qu'aux entreprises. Dans ce cadre Quel est l'impact des PME agroalimentaires du secteur privé sur le développement territorial et régional ? Et quelle est leur contribution dans l'amélioration du climat de l'investissement ? L'objectif est alors de déceler les facteurs de blocage à la création et à l'extension des PME agroalimentaires. La recherche se développera sur les trois pays du Maghreb (Tunisie, Algérie et Maroc) par des enquêtes.

**« Structures d'agglomération et territoire » Lamia Sahi, thèse dirigée par Zineddine Khelifaoui**

Dans le cadre de la mondialisation, du développement des TIC et de la dématérialisation de la production, il est intéressant d'analyser la relation entre l'attractivité des territoires, les stratégies d'entreprise et le maintien de la croissance. Le processus d'agglomération des entreprises se fonde sur une concentration spatiale d'activités économiques hétérogènes. Ce processus a été expliqué sous l'angle de deux approches de la nouvelle géographie économique (districts industriels et SPL) et de la nouvelle économie géographique (clusters), Les économies externes aux entreprises, liées à des économies d'échelle dans le partage de certaines ressources territoriales, jouent un rôle important dans cette concentration d'activités, à partir de là un ensemble de politiques industrielles ont été mise en place pour développer ces agglomérations dans différents territoires. Il est pertinent alors de s'interroger sur le rôle des structures d'agglomération dans le développement économique, et leur lien avec le territoire, à savoir comment le territoire est pris en considération dans les structures d'agglomération. La recherche se développe sur la comparaison entre trois « technopoles » des pays du Maghreb : Tunisie, Maroc et Algérie.

## **DISCUSSION**

Les deux contributions ont présenté un large panorama des approches autour du lien territoire-entreprise. Cet éclairage a permis de situer le contexte des études relevant de ce domaine de recherche. Ainsi, après cette première étape du travail, la démarche pourrait être poursuivie par une analyse des objectifs et de la problématique précise du travail de thèse. Il serait bénéfique de partir de la problématique de recherche pour choisir les approches théoriques et conceptuelles aptes à répondre aux questionnements posés. Ainsi, la méthode est à connecter à la théorie en fonction d'un certain contexte dont il faut tenir compte. La dimension géographique est l'une des composantes majeures d'interrogation et de réflexion : à quelle(s) échelle(s) s'interroger et questionner le terrain, puisque travailler sur trois pays paraît être un travail assez lourd et complexe. Il faudrait alors choisir le terrain en fonction des objectifs de la thèse, tout en restant dans une perspective comparative et en faisant le lien entre les champs disciplinaires mobilisés.

En ce qui concerne le développement local, il apparaît nécessaire de prendre en compte les différents contextes géographiques (les différents héritages territoriaux entre les trois pays du

Maghreb), ainsi que le cadre institutionnel. La notion de ressource semblerait pertinente dans l'explication des liens entre stratégie d'entreprise et territoire, ainsi qu'identifier des indicateurs qui puissent rendre compte des effets des PME dans les territoires considérés.

## **REMARQUES**

Pour valoriser les deux sessions de la table ronde territoire, nous avons lancé un appel à contribution pour un numéro spécial « territoire et les travaux de recherche des doctorants » pour la Revue Economie Méridionale.

Dans l'animation du débat, les doctorants pourraient, à tour de rôle, prendre la place de modérateur pour organiser les débats et les questions. Dans ce cadre, on pourrait organiser la prochaine table ronde sur la mobilité spatiale.

La prochaine rencontre pour les doctorants sera au mois de décembre pour la présentation des thèses de doctorat en phase finale.